



Administration et gestion de la recherche : les bons outils, c'est pour quand ???

Moratoire SIFAC NOTILUS : Compte rendu de la rencontre entre la Direction Générale de l'INRAE et une délégation du collectif de gestionnaires créé à l'initiative de la CGT-INRAE et revendiquant un moratoire sur le déploiement des outils SIFAC et NOTILUS.

Le 22 mai 2023, à l'initiative des représentants de la CGT- INRAE, le CSA de l'INRAE adoptait une motion demandant un moratoire sur le déploiement de SIFAC et NOTILUS dès janvier 2025. Les plus de mille signatures récoltées sur la pétition appuyant cette demande de moratoire ont été déposées au CSA du 15 février dernier.

Suite à notre demande, la direction générale, représentée par Philippe Mauguin (PDG), Louis Augustin Julien (DGDA), Jean-Baptiste Hervouet (DIFA) et Camille Michon (DRH), a reçu une délégation de personnels administratifs le 8 mars dernier, au siège de l'INRAE, rue de l'Université. De nombreux messages remontant de centres INRAE avaient été envoyés le jour même au PDG pour appuyer cette démarche.

Cette réunion a permis de rappeler les motivations de la demande d'un report de la mise en route des outils de gestion financière prévue le 1^{er} janvier prochain :

- Absence de prise en compte des recommandations du rapport Gefi2.0 de FHC Conseil sur le travail réel des gestionnaires, dissonant avec la vision de la DIFA
- Absence de contrainte règlementaire (LOLF en 2018) pour passer à SIFAC
- Pas de perspectives d'amélioration des interfaces gestions financière / pilotage de l'unité dans un contexte de complexité croissante du pilotage de la recherche
- Surcharge de travail des équipes administratives et manque d'effectifs
- Formations programmées en fin d'année alors que c'est toujours une période de surcharge administrative et financière pour les gestionnaires
- Période de gestion financière écourtée pour engager les crédits 2024 en raison d'une part, de la clôture budgétaire anticipée et d'autre part, de l'organisation des JO pour ce qui concerne plus particulièrement l'Ile-de-France (livraison des commandes sur des axes routiers fermés et/ou saturés).

L'échange sur NOTILUS a été bref dans la mesure où la DG analyse l'ensemble des graves problèmes rencontrés par les unités CNRS comme résultant de défauts initiaux de l'interface *Etamin* entre l'outil de gestion du CNRS (Geslab) et Notilus, interface qui n'est pas nécessaire à l'INRAE. Nous verrons ce qu'il en est dans la réalité.

Concernant SIFAC, la direction générale a maintenu sa position tout en écoutant les éléments repris par la délégation et sans répondre entièrement, loin s'en faut, aux motifs de la forte inquiétude qui monte des services administratifs et de l'ensemble des personnels de l'INRAE.

L'enjeu immédiat (2025) d'une simplification des transactions entre tutelles dans les UMR semble toujours aussi mince, même avec l'adoption de SIFAC par l'INSERM annoncé pour 2025 également. Le PDG estime que seulement 40 % des Unités INRAE seraient concernées par au moins un partenaire ayant adopté aussi SIFAC. L'ambition de la direction générale d'entraîner les autres partenaires tels que l'Université de Bordeaux ou le CNRS semble hors de portée à court terme et ne justifie pas selon nous, la précipitation. Les écoles dépendant du ministère de l'agriculture, qui sont toutes en partenariat avec des UMR INRAE, resteront de toute façon hors du champ.

La DG reconnaît que si l'architecture SIFAC sera la même pour l'ensemble des tutelles, le paramétrage sera lui spécifique à chacune d'entre elles. Autrement dit, à chacune son SIFAC. Cela réduit la portée de la simplification annoncée pour une gestion fluide entre tutelles au sein des unités.

Mis en avant par la DG, l'annonce par *people soft* d'abandonner à moyen terme la maintenance de SII, et le coût de cette maintenance sont certes des enjeux sérieux mais, à court terme et selon la délégation, cela ne justifie aucunement la précipitation de ce déploiement compte tenu des risques encourus au regard de la santé des gestionnaires dont une partie sont déjà surmenées.

La mise en route du nouvel outil, caractérisé par la DG comme tellement complexe qu'il ne saurait être question à l'INRAE d'en développer un en interne, ne passera par aucun test en situation réelle. La DG estime impossible de mettre en service l'outil sur un centre ou même quelques unités pilotes avant de le généraliser après éventuels debuggages. C'est pourtant la procédure adoptée dans nombre de processus stratégiques, lorsque les échecs peuvent gravement mettre en défaut l'INRAE.

La délégation a souligné que le changement est attendu par les gestionnaires et leurs collègues. La lourdeur, et le manque d'ergonomie qui caractérisent toujours SII fait perdre beaucoup d'efficacité dans la gestion de la recherche. Les gestionnaires ont besoin d'un outil intégré permettant une interface efficace avec les outils de gestion au lieu de devoir développer et maintenir localement leur propre solution pour gérer les unités et les différents programmes de recherche. Or le passage à SIFAC ne répondra pas à ce besoin de plus en plus pressant. **Nous avons en effet eu confirmation que, bien que la question ait été soulevée auprès des prestataires de SIFAC, cette interface sera impossible à automatiser à partir d'extractions et que ce sera même moins souple qu'avec SII.**

La mise en place anticipée pour SIFAC du « centre de coût » (paramètre non personnalisable par les unités) et la disparition des « enveloppes budgétaires » et des axes analytiques (centre de gestion et axes libres) dès janvier 2024 démontrent déjà cette régression du suivi budgétaire des unités. **Les GU n'ont donc pas fini de ressaisir des éléments de factures dans les outils qu'elles auront dû elles-mêmes mettre au point parallèlement !** Il nous est d'ailleurs apparu que, au cours de cette entrevue, la DG ait en effet mieux pris conscience du temps considérable que les gestionnaires passent pour réaliser cette tâche. Mais le chantier qui permettrait de résoudre cette situation correctement et à grande échelle, reste à ouvrir. Si cette proposition a en effet paru retenir l'attention de la DG rien de concret ne s'annonce prochainement.

Bien que nous assurant que nombre d'éléments du rapport du cabinet FHC conseil sur les très grandes difficultés de la mise en place de SII survenues en 2016 avaient été prises en compte, la DG n'a pas paru mesurer complètement l'enjeu que représente la réalité du travail des gestionnaires, ni le niveau de dégradation lié aux sous effectifs de personnels administratifs (AT, TR, AI) depuis 2016, surtout dans certains sites. Les 18 recrutements annoncés par le DGDA ne compensent pas la baisse enregistrée depuis 2020 notamment, et les promesses d'embauche en CDD, qu'il faudra encore former dans l'urgence en prenant au pire moment sur un temps précieux et rare, ne peuvent rassurer pleinement. Le cas particulier de sites concernés par les JO cet été a été abordé par la délégation, avec le surcroît de travail sur le printemps et l'automne lié aux commandes et aux facturations concentrées sur des temps plus courts que d'ordinaire.

Par ailleurs, la DG a souligné le rôle crucial des gestionnaires de centre et des PRP qui, nous le savons, ont en général la confiance de leurs collègues. Cette population nous semble particulièrement exposée à des tensions qui pourraient résulter de défauts dans le processus et ce particulièrement sur certains sites où l'organisation des solidarités n'est pas toujours encouragée.

La DG a également précisé que la formation des PRP prévue cet été, avec l'utilisation d'une simulation des opérations comptables avec SIFAC, donnerait lieu à un retour de leur part qui serait pris en compte, et que la DG aviserait à ce moment de la suite. Néanmoins, il ne s'agit ici pas d'une expérimentation et même une formation aussi poussée soit-elle ne pourra pas permettre l'évaluation réelle de l'outil en fonctionnement.

Même en minimisant selon nous, les contraintes qui vont peser sur les services à partir de septembre, jusqu'en février ou mars 2025 au moins, la DG reconnaît qu'il y aura un effort particulier à fournir et annonce l'utilisation de fonds de l'INRAE pour « récompenser » les personnels les plus engagés avec une

utilisation du Complément Indemnitaire Annuel (CIA). Vues les manières très variables dont ces primes au mérite sont gérées dans les SDAR et ailleurs, cela n'annonce rien de bon.

En conclusion, la DG s'est engagée à ce que SIFAC améliore de façon substantielle la vie des gestionnaires d'unité, avec une montée en puissance tout au long de 2025.

Notre bilan :

Les éléments annoncés par la DG au cours de cette rencontre nous amènent à maintenir notre demande de moratoire sur SIFAC et NOTILUS et à un report au-delà de 2025.

Les personnels peuvent compter sur la CGT INRAE pour continuer de porter les revendications de tous les agents et notamment des services administratifs, sous forte tension.

Mardi 19 mars : journée de grève et de manifestations

- Pour le point d'indice à 6 euros
- Pour réaffirmer notre rejet de la loi dite de transformation de la fonction publique et nous opposer au nouveau projet de loi à venir

A Paris, manifestation du 19 mars : départ à 14 heures, Luxembourg, en direction du ministère de la Fonction publique !

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :/...../.....
Corps : Grade :
E-mail :